

CAIF

infos

BULLETIN
D'INFORMATION
ET DE LIAISON
CONSEIL DES ASSOCIATIONS
IMMIGREES EN FRANCE

Association Agréée
d'Education Populaire
46, rue de Montreuil - 75011 PARIS
Tél : 43.72.75.85

AVRIL 87

E D I T O

Les mois de mai et juin 87 seront importants dans la vie du CAIF. Après la tenue du 3^e Forum des Associations en avril, 3 événements significatifs auront lieu et dans lesquels le CAIF est partie prenante :

- Les 9 et 10 mai se tiendra à Angers la 4^e Rencontre Nationale des Associations issues de l'immigration et de solidarité, en vue de préparer la tenue des « Etats Généraux ».
- Les 29, 30 et 31 mai 87 aura lieu à Paris une grande réunion du Conseil des Associations d'immigrés en Europe (CAIE) qui devra rassembler de nombreuses associations de plusieurs pays.
- Enfin, les 13 et 14 juin se déroulera la 2^e Assemblée Générale du CAIF.

L'un ou l'autre de ces moments forts aura des répercussions sur l'avenir du CAIF et des associations membres en même temps que sur l'ensemble du Mouvement Associatif issu de l'immigration en France.

Certes, du point de vue strict du CAIF, c'est son Assemblée Générale, qui analysera le chemin parcouru, tirera les enseignements et définira les orientations futures.

Mais tout de même, chacun sait que l'environnement associatif et institutionnel dans lequel se meut le CAIF sera aussi déterminant dans les débats et les choix de l'Assemblée Générale, pour la bonne et simple raison qu'on y retrouve les associations potentiellement adhérentes au Projet CAIF. Et justement, le Projet CAIF n'est-il pas de créer un outil de Promotion de la vie associative non seulement pour (et avec) le plus grand nombre d'associations, mais encore un Projet au-dessus des intérêts particuliers et de spécificité (nationalité, sexe, région, génération...).

Finalement, l'Assemblée Générale du CAIF serait peu de chose sans l'environnement immédiat associatif. Mais aussi, réciproquement, cet environnement doit compter avec et sur le CAIF, qui a démontré son sérieux et sa capacité à faire face aux situations les plus complexes et les plus difficiles.

Cependant, deux conditions au moins pour que cette capacité et ce sérieux soient toujours plus efficaces et au service du Mouvement Associatif :

- 1) Le CAIF ne doit pas se substituer aux associations elles-mêmes ;
- 2) le CAIF doit avoir une politique dynamique d'ouverture aux nombreuses associations qui voudraient y adhérer. Et elles sont de plus en plus nombreuses.

S O M M A I R E

ACTUALITE

COORDINATION
NATIONALE :
Angers les 9 et 10 mai

LES ASS. EN IDF
Entre Mr Seguin
et le Sous-Préfet

LA FMVJ ET
L'IMMIGRATION
Conférence de Lisbonne

VIE ASSOCIATIVE

UTAF
Vie associative des Africains
en France

ASS. « MIROIR »
DE ROUBAIX

CAIF
III^e Forum des Associations

AGENDA - INFORMATION

□ COORDINATION NATIONALE :

RENCONTRE D'ANGERS LES 9 ET 10 MAI 87

Après Paris (oct. 86), Lille (Nov. 86) et Marseille (Janv. 87), c'est au tour d'Angers d'accueillir cette rencontre des associations issues de l'immigration et de solidarité. L'objet de cette 4^e Rencontre est bien sur de faire le point de la réflexion et des propositions pour la tenue des « Etats Généraux ».

Se sera en tout cas l'occasion pour les Associations d'Angers et de toute la Région de renforcer leurs acquis et leur coordination au niveau régional.

Le fait d'avoir pris la décision de laisser l'initiative d'organisation et d'accueil aux associations de la région est en soi important et permettra sans doute d'éviter le quasi-monopole « Parisien » tant de fois reproché.

Cette 4^e Rencontre devrait aller plus loin dans l'approche et la définition du Mouve-

ment Associatif aujourd'hui. Il est sans doute temps de faire un « Etat des lieux » réaliste de notre mouvement (comme cela a été proposé à Marseille).

C'est sans doute une des conditions de réussite de cette réunion mais aussi de celles qui devront suivre. Les « Etats Généraux » et

« la Charte » qui sont des objectifs acquis dans leur principe (et donc à atteindre), ne doivent pas nous faire oublier que nous vivons une phase de renouvellement et une recomposition des bases du Mouvement Associatif et une redistribution des rôles.

Et ces transformations seront relativement lentes. Et le fin mot doit encore être prudence et détermination en « lançant les bases d'un mouvement associatif capable de se poser en interlocuteur ».

C'est le sens de la Rencontre d'Angers.

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 MAI 87
LYCEE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
SAINTE-MARIE

3, Chemin du Margat, 49100 Angers

Pour assurer la bonne marche de ce week-end, nous vous demandons de retourner au plus tard le 30 avril :

- Un chèque de 100 F par personne libellé à l'ordre de l'APTIRA.

- Une note de synthèse sur les actions de votre association pour faciliter les travaux de la 3^e Commission.

- La fiche d'inscription.

Nota : l'hébergement, le petit déjeuner et le repas du dimanche midi seront assurés sur place.

Le repas du samedi soir sera assuré par l'AMF au CSCS Jean Vilar.

Pour tout renseignement : contacter TEXTURE à Lille ou l'AMF à Angers au (16) 41.86.01.71.

PROGRAMME DU WEEK-END

SAMEDI 9 MAI :

- 14 H à 14 H 30 : présentation du W.E.
- 14 H 30 à 15 H 30 : intervention d'un avocat du Collectif d'Angers, M. Diallo ; présentation synthétique de la législation sur :
 - Les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France ;
 - le droit d'asile ;
 - le code de la Nationalité ;
- 15 H 30 à 19 H : travaux en Commission
 - commission Charte
 - commission Riposte
 - commission Bilan.
- 19 H à 20 H 30 : repas.
- 20 H 30 : soirée culturelle organisée par l'AMF Angers.

DIMANCHE 10 MAI :

- 9 H à 10 H 30 : suite des travaux en commissions.
- 10 H 30 à 13 H : séance plénière : compte-rendu des travaux en commissions.
- 13 H à 14 H : repas et fin du week-end.

CAIF
 infos

Faites connaître « CAIF Information » en envoyant les coordonnées des associations ou des personnes qui souhaitent le recevoir.

Envoyez-nous vos informations et vos points de vue.

□ LES ASSOCIATIONS EN I.d.F ENTRE M. SEGUIN ET LE SOUS-PREFET

Lors d'une réunion des Ministres du Travail méditerranéens, Monsieur Philippe Seguin, Ministre des affaires sociales, vient de faire un important discours dans lequel il a annoncé les grands principes dont il compte s'inspirer dans la politique d'insertion des populations immigrées en France.

Parlant des principaux problèmes rencontrés par les immigrés, école, logement, égalité des droits, le Ministre s'est montré remarquablement ouvert aux idées et aux conceptions défendues jusqu'ici par le Mouvement Associatif ; à tel point que nous nous demandons qui croire à présent : Monsieur le ministre de l'Immigration, ou les autorités administratives et particulièrement celles qui président aux CRIPI, et qui le cas échéant, ne s'embarasse pas de manière pour faire le contraire de ce que dit le Ministre.

Le Ministre a exprimé dans son dis-

cours son souhait de voir émerger des « Actions innovantes en matière de pédagogie interculturelle et annonce son intention de favoriser une dynamique locale de concertation avec la participation effective des associations d'immigrés ». Dont acte !

Cependant, le Sous-Préfet de la Région Ile de France ne craint pas quant à lui de bloquer toutes les actions mises en œuvre par les associations de sa région en faveur des immigrés, sous prétexte que l'interculturalité et l'acquisition des langues d'origine par les enfants représentent un frein à l'idée qu'il se fait personnellement de l'insertion.

Les associations souhaitent que les autorités ministérielles et nationales en charge des CRIPI répondent par des actes concrets à leurs justes interrogations sur les quelques situations anormales, comme celle qui prévaut à la CRIPI d'Ile de France (voir ci-contre).

Une réunion regroupant une vingtaine d'associations d'Ile de France s'était tenue au CAIF, le 27 mars 87.

Cette réunion organisée à l'appel de plusieurs associations de toutes origines avait pour objet d'étudier la grave situation engendrée par les dernières décisions du Sous-Préfet, Président de la CRIPI IDF.

Ces décisions, qui consistent à ne plus accorder des avances prévisionnelles aux associations pour leur activité en cours et à ne plus prendre en compte la plupart des activités socio-culturelles et de formation. Ces décisions, si elles sont maintenues, risquent de provoquer l'asphyxie des associations et donner un coup d'arrêt à toute l'œuvre d'insertion des populations immigrées.

Les associations présentes ont chargé le CAIF d'intervenir en leur nom auprès des autorités concernées et d'appeler à une nouvelle réunion pour envisager des nouvelles modalités d'actions.

□ LA FEDERATION MONDIALE DES VILLES JUMELEES ET L'IMMIGRATION

CONFERENCE DE LISBONNE

C'est sur le thème « Les Municipalités face aux problèmes de l'immigration » que s'est tenue du 24 au 27 mars à Lisbonne (Portugal) la 1^e Conférence des villes du Bassin Méditerranéen.

A l'initiative de la FMVJ (1), cette conférence a rassemblé près de 150 personnes (principalement des représentants des municipalités et des organismes et institutions para-gouvernementaux.

Seules quelques rares associations non-gouvernementales (et pour la France, le CAIF et Accueil et Promotion, Logement Pour Tous) étaient représentées. Durant 3 journées, les débats (sur les expériences des municipalités dans leur rapport à l'immigration) ont montré

à la fois l'importance d'une telle initiative mais ses limites :

- Importance car en effet, pour l'essentiel tout se joue de plus en plus au niveau municipal et local.
- Importance aussi parce qu'une structure comme le FMVI peut jouer un rôle non négligeable pour impulser la réflexion voire même quelques transformations dans les politiques municipales.
- Mais initiative qui révèle ses propres limites tant la diversité des situations, selon les pays, est grande. Toutes les municipalités des pays d'origine sont « en dehors du coup », en révélant leur ignorance des réalités des immigrés dans les pays d'Europe.

- Enfin l'absence flagrante des associations d'immigrés dans cette Conférence démontre que les municipalités des villes européennes ont encore un long chemin à faire pour casser ce tabou et reconnaître enfin que rien ne pourrait se faire sans la prise en compte des associations en tant que partenaires.
- Reste à souhaiter que les conclusions des travaux de cette conférence soient à la mesure des idées et propositions avancées et que ces conclusions soient enfin adoptées au prochain Congrès de la FMVJ qui doit en principe se tenir en juillet 1987 à Grenoble.

(1) FMVJ: Fédération Mondiale des Villes Jumelées.

□ UTAF :

CONTRIBUTION A LA CONNAISSANCE DE LA VIE ASSOCIATIVE DES AFRICAINS EN FRANCE.

Dans un précédent numéro (voir CAIF INFOS Fév. 87) nous avons présenté un compte-rendu sur le « Séminaire » organisé par l'UTAF (1) sur la « Vie Associative Africaine Sud-Saharienne en France ». Aujourd'hui, l'UTAF a rassemblé les actes de ce séminaire dans une brochure qui constitue une contribution importante sur la dynamique associative des communautés africaines noires en France.

S'il est un domaine peu connu, car peu étudié et analysé, dans la vie des immigrés, c'est bien

entendu la dynamique associative. Et s'il est un aspect encore moins connu dans cette vie associative riche et diversifiée, c'est bien la vie associatives des communautés africaines noires en France.

L'initiative de l'UTAF est une première et elle est saluée et encouragée. Nous le faisons, aujourd'hui, à notre manière en reproduisant ci-dessous, quelques extraits de cette brochure, notamment ceux abordant la typologie des associations africaines.

(...) Jusqu'aux années 1960, on ne parle pas de travailleurs en France. Notre immigration en tant que « phénomène » comme aimait dire les sociologues, n'est vieille que de 25 ans. La moins nombreuse avec 138 000 personnes dont 48 580 femmes et 55 000 jeunes âgés de moins de 25 ans (source INSEE) (...)

Sur l'ensemble de cette population, nous avons jusqu'à présent recensé plus de 520 adresses des associations africaines, mais nous ne pouvons pas affirmer avec précision s'il existe réellement 520 associations ou un nombre plus important : étant entendu que certaines échappent à notre champ d'investigation, surtout lorsqu'elles sont franco-africaines, et d'autres changent de sigle et d'adresse, le plus souvent.

Nous avons néanmoins retenu un échantillon de 320 qui nous semble juridiquement existantes.

Nous nous sommes ensuite posé une série de questions : celles de s'interroger sur des associations pourquoi faire ? Comment sont-elles créées ? Quel est le cheminement actuel du mouvement associatif africain ?

LA BASE NATIONALE

La plupart des associations africaines se sont créées parce que les conditions objectives de séjour en France se sont détériorées de jour en jour et que l'organisation pour la défense de ces droits s'imposait en matière de logement, de santé, d'alphabétisation.

Les principales organisations qui furent créées dans les années 60 furent entre autres : l'Union Générale des Travailleurs Sénégalais en France (UGTSF), l'Union des Travailleurs Mauritanais en France (UTMF), vient ensuite la solidarité Malienne.

LES ASSOCIATIONS A CARACTERE MULTINATIONAL

Pour cette catégorie d'association, il est évidemment de nature à mentionner parmi les objectifs fondamentaux, le rassemblement de tous les travailleurs et la défense de leurs droits sociaux et culturels.

Un souci majeur animera principalement les fondateurs, celui de la lutte contre l'impérialisme et le néo-colonialisme en Afrique.

N'oublions pas qu'à cette époque, certains peuples sont en lutte pour leur libération et leur auto-détermination.

Il s'agit surtout des colonies portugaises, Guinée Bissau, les Iles du Cap-Vert, et le Mozambique ainsi que l'Angola ou la Rhodésie et Ian Smith.

La fédération des Travailleurs d'Afrique Noire Immigrés (FETRANI) qui est née à partir des mauvaises coordinations des travailleurs et son action de remise en cause des méthodes d'alphabétisation s'est rapidement inscrite dans la perspective de lutte. De son département culturel et social naîtra l'ACTAF (Association culturelle des travailleurs africains), comme il s'en était déjà produit pour la scission de l'UGTSF qui a produit l'AGTSF (Association générale des travailleurs sénégalais en France).

Quant à l'ACTAF et la FETRANI,

leurs actions furent très dynamiques pour l'aide qu'elles ont apportées aux mouvements de libération.

ASSOCIATIONS CREEES A BASE DES LUTTES

Ce sont des groupes qui se sont constitués sur le feu de l'action.

Certains ont uniquement existé que pendant la période que durait la lutte et on n'en a plus jamais parlé : par exemple, les africains ont lutté dans des entreprises qui les exploitaient à Marseille, mais les consulats de la Mauritanie et du Sénégal ayant récupéré cette lutte, le mouvement n'a plus eu d'envergure.

Rappelons aussi que la récupération qu'ont voulu certaines associations dites nationales n'a malheureusement pas permis de porter le débat plus haut sur la solidarité et l'unité de tous les travailleurs africains et la reconnaissance de leur statut de coopérant. Il existe des silences parfois troublants à l'échelon de certaines organisations africaines dans les questions appelant l'immigration. Il existe quelques exceptions qui font la règle.

L'une qui vient à l'idée est l'Union des Travailleurs Africains de l'Oise (UTANO), qui me semble-t-il, est née à partir de la lutte menée par les résidents du foyer AFTAM de Compiègne et soutenue par la FETRANI.

Il en est de même pour l'ancienne ATANC (Association des Travailleurs Africains Noirs de Compiègne).

L'union des Travailleurs Africains en France (UTAF) a été créée avec les travailleurs africains en lutte pour l'obtention de leurs titres de séjour, donc née dans le feu de l'action pendant la

période de la régulation des sans papiers.

Ses terrains d'interventions dépassent aujourd'hui les sans-papiers, pour un investissement militant dans la formation des Africains et la lutte contre le racisme sous toutes ses formes.

Pour avoir été créée sous la pression d'événements exceptionnel sur fond de lutte, l'UTAF n'en est pas moins une association qui propose et construit dans l'intérêt des travailleurs immigrés.

LES ASSOCIATIONS ETHNIQUES ET LES ASSOCIATIONS DE FAIT

Les associations de fait sont des grou-

pements sans existence juridique et qui fonctionnent sur le mode associatif.

Les associations ethniques, comme leur nom l'indique, sont des groupes de personnes organisées à partir de lignage ou de famille, voire même de village, qui ont parfois une reconnaissance juridique.

Dans le premier cas, ce sont des associations dont les actions sont limitées ou noyées dans celles des associations officielles.

Le milieu africain ne doit pas, à ma connaissance, avoir des confréries importantes s'il en existait.

Dans le second cas, les associations

ethniques et villageoises sont très structurées avec des amendes draconiennes à quiconque enfreint les règles de la communauté.

Ce sont des groupes fermés dont le critère principal d'appartenance est familial ou linguistique.

Leurs objectifs restent surtout la promotion de leur culture et le développement économique de leur village d'origine.

Leur caractéristique : que leur engagement, dans les différentes luttes de l'immigration est quasi-nul. Pourtant, elles se contentent des acquis de lutte des autres associations de défense des droits de l'immigré.

IMMIGRATION AFRICAINE EN FRANCE ET EN CHIFFRES

D'après les statistiques officielles publiées par le Ministère de l'Intérieur, il ressort que la population africaine en France s'élève à 150 885 individus. Il s'agit ici des personnes détentrices des titres de séjour en cours de validité. Sont exclus de ces statistiques, les africains naturalisés.

Mais les statistiques du Ministère de l'Intérieur du 31.12.83 font mention d'un effectif de 129 001 recensés.

En voici ci-après quelques nationalités.

Angolais	430
Beninois	4 690
Burundais	251
Camerounais	15 707
Centrafricains	3 628
Congolais	11 223
Gabonais	3 117
Gambiens	453
Ghanéens	940
Ivoiriens	13 441
Malgaches	8 932
Maliens	29 531
Mauriciens	14 033
Mauritaniens	5 855
Nigériens	1 592
Nigériens	1 274
Ougandais	129
Ruandais	253
Sénégalais	38 202
Sierra-Léonais	157
Somaliens	96
Tanzaniens	5 643
Tchadiens	122
Voltaïques	2 353
Zairois	28
Divers	...

NB : d'après ce même Ministère de l'Intérieur, l'ensemble des travailleurs immigrés ou plutôt l'ensemble des étrangers résidents en France est de 4 316 385.

LES FRANÇAIS RESIDENT DANS CERTAINS PAYS AFRICAINS

Sources : Rapport statistique 1983 du CSSTIM

Afrique du Sud	5 533
Bénin	2 460
Cameroun	15 574
Centrafrique	3 380
Congo	7 862
Côte d'Ivoire	38 599
Gabon	31 385
Haute-Volta	3 517
Madagascar	15 639
Mali	2 887
Ile-Maurice	3 059
Mauritanie	2 202
Niger	5 699
Nigéria	9 418
Sénégal	17 817
Tchad	835
Togo	3 648
Zaire	3 904
Solde provisoire	163 418
Autres pays Afrique	8 997
TOTAL	172 415

NB : l'effectif de 172 416 français en Afrique Noire est un chiffre à titre indicatif. Si nous ajoutons à ce nombre tous ceux qui y vivent depuis de longues dates et qui échappent à l'immatriculation consulaire, plus les français dans les autres pays non cités (Ruanda, Burundi, Somalie, Soudan, Zambie, Gambie, Ouganda...), ajoutez à ceux-ci l'ensemble des militaires qui peuplent les bases militaires françaises, le nombre de français est de très loin plus important que la population africaine en France prise dans les mêmes critères d'investigation.

□ UTAF :

□ III^e FORUM DES ASSOCIATIONS

Caif CONSEIL DES
ASSOCIATIONS
IMMIGRES EN
FRANCE

46, rue de Montreuil - 75011 PARIS - Tél. : (1) 43.72.75.85

130 personnes représentant 75 associations (1) étaient présentes à cette 3^e initiative du CAIF. C'est un peu moins que le 2^e Forum (qui vait rassemblé plus de 100 associations) et un peu plus que le 1^e (une soixantaine).

Il faut dire que le second avait bénéficié des retombées et de la dynamique de la 3^e Marche (d'où notamment l'importante représentation des associations de jeunes).

On serait donc tenté de dire que le 3^e Forum est finalement « revenu » à un niveau de participation « classique » et « normale ». Evidemment, la réponse est non. Nous n'en sommes qu'à la 3^e initiative de ce genre et il serait prématuré de faire des pronostics qui engagerait l'avenir du Forum des Associations.

Deux autres facteurs ont joué dans la préparation du III^e Forum :

- Dans les deux précédents Forums, le CAIF avait pris en charge le transport des participants de province. Or, cette année, tant pour des raisons de moyens que pour des raisons de principe, ce sont les participants (du moins leurs associations) qui ont payé leur déplacement. Certes, certains ont été pénalisés par cette décision, mais elle fut néanmoins importante, puisque 25 associations de province ont fait le déplacement à Paris.

L'assistantat est battu en brèche et cela révèle la maturité du mouvement associatif.

- L'autre facteur, c'est la publicité et l'information sur le 3^e Forum. Problèmes d'organisation et de moyens dirons-nous ! Certes ! Mais faut-il encore que les médias, les relais d'information... aient la volonté de faire circuler l'information dans un esprit de stricte neutralité.

Mais il est vrai que cela relève avant tout de notre faiblesse de faire passer médiatiquement notre message. Et comme diraient certains, nous ne savons pas « vendre notre produit ».

Pourtant, les débats sur un thème aussi sensible et immédiat n'ont pas manqué de susciter des réflexions importantes, tant sur le projet de société (Carrefour II) que sur les possibilités et les moyens à mettre en œuvre dès à présent pour concrétiser cette réflexion (ex. : lancer une campagne auprès des familles immigrées sur un thème choisi; les associations de parents d'élèves, les associations familiales, les associations de locataires...).

VOUS AVEZ
DIT
Citoyen ?



En tout état de cause, le « Débat sur la citoyenneté » est bel et bien engagé. Le Forum n'a été qu'un espace parmi d'autres ». D'autres espaces et d'autres initiatives pousseront plus loin l'analyse sur cette importante question qui requiert la participation la plus large des associations.

(1) Liste des associations et organismes présentes

ASSOCIATIONS D'IMMIGRES
PARIS-IDF

Agence Im'media (Paris); AJAF (Paris); AMF national et IDF; AMIREF (Paris); APA CASA DE ESPANA (Paris); ASCCA (Pantin); ACM (Sarcelles); ACLF (Paris); Association Portugal d'Avril (Paris); ATAF (National); ATF (St Denis); ATMF; ATT; CCPF; CEDEP; CHABAB (Nanterre); EMAF (Paris); FAEEF FARM (Paris); FETRANI KOMKAR (Paris); Les Tréteaux de la Cité (Paris); Melting Pot (Bagnole); Poésie et Théâtre (Paris); PWA (Paris); RAJIF (Paris); Solidarité Sénégalaise (Pré St-Gervais); UGTFS; UTAF; UTIT (Paris);

ASSOCIATIONS D'IMMIGRES
PROVINCE

AAN (Reims); AMF (Angers); AMF (Avignon); AMF (Chateau Renard); AMF (Grenoble); AMF (Le Mans); AMF (Lyon); AMF (Nîmes); AMF (Orléans); ASCAN (Beauvais); ASCCA (Blois); ATAMS (Le Mans); ATF (Isère); ATF (Strasbourg); ATF (Var); CAIB (de Blois); EGREGORE (Reims); MIROIR (Roubaix); RENCAR (Nemours); TEXTURE (Lille); UAIR (Rennes); UTIT (Châlon S/Saône)

ASSOCIATIONS DE SOLIDARITE
AUTRES ASSOCIATIONS

ADREC; ARACQ; ASTI; CCFD; CIEMI; CLAP; CNDTI; Comité de Défense des Etrangers (Italie); Croix Rouge Française; FASTI; FONDA; GISTI; Fédération Léo Lagrange; MRAP; MSIF; Municipalité de Mons en Barœil; Radio Aligre; SNPM; UNAF; UDAF (Alpes Hautes-Provence); UDAF (Beauvais); UDAF (Mont de Marsan)

SYNDICATS - PARTIS POLITIQUES
CFDT; CGT; PCF 93

Sur le contenu et la synthèse des débats du III^e Forum, le CAIF prépare une brochure. Les associations intéressées qui souhaitent se la procurer peuvent déjà passer commande (30 F l'exemplaire).

□ ROUBAIX : ASSOCIATION « MIROIR »

POUR UNE NOUVELLE IMAGE DE LA JEUNESSE

Il nous semble inutile de vous décrire Roubaix où la seule réponse pour résoudre les problèmes est la répression... et l'idée que nous venons de concrétiser traînait en fait depuis de nombreuses années...

Afin de permettre aux jeunes de s'exprimer, l'association MIROIR de Roubaix vient de lancer son projet d'un « carnet de bonne santé et de bonne humeur » qui a pour but de démontrer que la jeunesse roubaisienne a des revendications à faire valoir concernant le fonctionnement de sa ville et la santé au sens large du terme jeune qui y vivent.

Mais trop souvent, la municipalité

répond négativement aux revendications de notre association en prétextant que nous ne sommes pas représentatifs de la population jeune de Roubaix. C'est pourquoi, afin de démentir ces affirmations, nous avons décidé de lancer parallèlement à notre action un questionnaire qui nous permettra de constituer un dossier de revendications et d'actions sur les quartiers. Ce questionnaire s'adresse à un échantillon de 2000 jeunes entre 16 et 25 ans, dans cinq des quartiers que compte Roubaix.

Les questions posées touchent à la vie quotidienne des jeunes dans les quartiers et la ville de Roubaix : l'Etat civil, l'activité, le logement, les pratiques cul-

turelles et sportives.

Ce travail d'enquête a d'ores et déjà permis de créer un climat de convivialité entre enquêteurs et enquêtés, d'une part, et d'autre part, un questionnaire, sur la place des jeunes dans la ville, leur point de vue sur le chômage, la santé et la culture ; cela se traduit par la volonté de jeunes enquêtés d'élaborer des projets d'auto-insertion (création d'un club de boxe pour les jeunes, montage d'une troupe de danse...).

Association Miroir
22/3, rue Leverrier 59100 Roubaix.

INFORMATIONS AGENDA

COLLECTIF CONTRE LES EXPULSIONS DU TERRITOIRE (Mantes-La-Jolie)

Un collectif contre les expulsions du territoire s'est créé à Mantes-La-Jolie. Avec l'objectif :

- d'interpeller le législateur sur les mesures actuelles et à venir régissant l'immigration.
- mener des actions dans le plus strict respect des personnes.
- mettre tout en œuvre pour défendre tout individu se sentant menacé ou victime d'exclusion.
- sensibiliser l'opinion sur les problèmes que rencontrent au quotidien tous ceux qui sont exclus.
- informer sur les mesures actuelles toute personne qui, par méconnaissance pourrait en devenir la victime.

CONTREX (Collectif contre les expulsions) : Agoretta Centre Commercial du Val Fourré 78200 Mantes-La-Jolie.

Tél : 34.76.97.69.

Permanence de 18 H à 21 H 30. Réunion ouverte tous les mardi à 20 H 30.

ATT

L'Association des Travailleurs de Turquie vous prie de lui faire l'honneur d'assister à la réception donnée à l'occasion du 7ème anniversaire de sa création et pour son installation dans ses nouveaux locaux. Le vendredi 15 mai 87 à partir de 18 H 30 au 67, rue de Dunkerque, 75009 Paris.
Tél : 42.81.01.83

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le comité marocain d'action contre l'instauration d'un visa d'entrée en France et pour la liberté de circulation entre les pays organise :

Samedi 25 avril 1987 à 15 heures : une marche de protestation vers le poste frontière français (Lysse, Belgique/Lille, France). Cette marche a pour but de protester contre le maintien discret et insidieux du visa d'entrée en France obligatoire pour les non-ressortissants de la communauté économique européenne.

MARSEILLE

Les Deuxièmes Assises régionales de la Vie Associative auront lieu les 15 et 16 mai. Les participants étudieront la possibilité d'élaborer un projet de Charte Régionale de la vie associative afin de « renforcer la cohésion du mouvement associatif en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Renseignements : Comité d'Organisation, 67, rue de la Cannebière, 13001 Marseille.

CAIF.

FORMATION. CALENDRIER

Châlon S/Saône : Réglementation et législation 16 et 17 mai 87

Digne : Réglementation et législation 22 au 26 juin 87.

BARAKA N° 19 est en kiosque

Sans Frontière - BARAKA

déménagement

Nouvelle adresse :
21, rue des Messageries
75010 Paris

POUR QUE « CAIF-INFOS »
CONTINUE DE VOUS INFORMER
ET JOUER SON RÔLE DE
BULLETIN DE LIAISON

N'HESITEZ PLUS

ABONNEZ-VOUS 50 F/an Abonnement simple
100 F/an Abonnement de soutien

IV^e SESSION DU CONSEIL DES ASSOCIATIONS D'IMMIGRES EN EUROPE

(29, 30 et 31 mai 1987 à Paris)
Le CAIF Europe réunit son Conseil pour la 4^e Session à Paris les 29, 30 et 31 mai 87. En principe, cette session rassemblera de nombreuses délégations de divers pays européens et devra se prononcer sur les préparatifs de la V^e Conférence des Associations d'Immigrés en Europe.

MONTPELLIER

L'ASTM organise une « Fête de toute les couleurs », le samedi 6 juin 87. La fête se déroulera sur une après-midi et une nuit. En fin d'après-midi, aura lieu un meeting-débat sur le thème des droits civiques des étrangers en France et notamment autour de la question : « Comment faire progresser en France la reconnaissance de tous les droits civiques des étrangers ? ».

ASTM : 3, Av. de Lodève, 34000 Montpellier

CAIF-INFOS
46, rue de Montreuil
75011 Paris
Tél : 43.72.75.85

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
OMORES Thomas

SECRETAIRE DE REDACTION :
DRIDI Mohsen

COMITE DE REDACTION :
MELLOUK Mohamed Taha
BOUAZIZI Abderrazak
SOUHEYRE Juliette
FERREIRA RIOS Luis Filipe
BEN HAMIDA JELLOUL

PHOTOCOMPOSITION MAQUETTE PHOTOGRAVURE :
Editions SANS FRONTIERE
33, Boulevard Saint-Martin
75003 PARIS
Tél : 42.78.44.78

IMPRIMERIE :
EDIT 71
22, rue d'Annam
75020 PARIS

DEPÔT LEGAL :
3^e TRIMESTRE 86

ISSN 0981-7484

PUTEAUX

L'AMTIP de Puteaux organise le Mardi 12 mai 87 à 19 H 30 (au 20, rue du Centenaire Puteaux) un Dîner-Débat en présence de B. Deleplace (Secrétaire Général du FASP sur les rapports Police/Immigration/Droit de l'homme...)

CHÂLON SUR/SAÔNE : FORMATION

L'UTIT de Châlon S/Saône organise un stage de formation juridique les 16 et 17 mai 87.

Ce stage est ouvert à toutes personnes qui entretient une action auprès des immigrés (militants d'association, syndicats...).

Ce stage sera animé par le GISTI et le CAIF.

Les délais d'inscription sont fixés au 10 mai 87.

Pour toutes informations complémentaires : UTIT, 16, rue de la Motte 71110 Châlon S/Saône. Tél : 85.48.08.44

ATT. (Association des Travailleurs de Turquie)

Changement d'adresse : 67, rue de Dunkerque, 75009 Paris.
Tél : 42.81.01.83

FONDA

Ateliers de la communication à Lille les 12 et 13 mai 1987.

Lieux : mardi 12 mai matin et après-midi et mercredi 13 matin au Palais des Congrès et de la Musique de Lille. 30, place Mendès-France 59800 Lille.

Tél : 20.30.89.40.

Mercredi 13 mai après-midi à la Maison du Commerce et de l'Industrie : 77, rue Nationale, 59800 Lille.

Renseignements : FONDA, 18, rue de Varenne, 75007 Paris.

Tél : 45.49.06.58.

A Lille : Boutique d'Information, (16) 20.06.00.11.

* Fonda : 18, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél : (1) 45.49.06.58

MARSEILLE

L'association AL-AMAL, centre de culture et d'information sur le monde arabe, met à la disposition du public une bibliothèque et une documentation sur la culture et la civilisation arabe.

Ouvert du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H 30 et de 14 H à 18 H.

AL-AMAL : 38, Bd de Strasbourg. 13003 Marseille. Tél : 91.50.44.94.

TEXTURE

L'association TEXTURE de Lille diffuse depuis quelques temps une brochure intitulée « De l'antiracisme à la revendication de la citoyenneté » qui est une contribution importante au débat (15 francs).

TEXTURE : 39, rue des Sarrazins, 59000 Lille.

GISTI

« Plein Droit » est une revue du Gisti (Mars 87 - Prix 30 F) sous le thème de « Libertés, le Nouvel Ordre Libéral ». Cette brochure a été réalisée conjointement avec la LDH, ACTES et JUSTICE.

AMIENS

Colloque sur l'Immigration Marocaine. L'AEFIT de la Somme organise les 2 et 3 mai à Amiens un Colloque sur l'Immigration Marocaine avec la collaboration de la CGT (Secteur Immigration), et de la CDT du Maroc.

Pour tout renseignement : AEFTI (Somme), 12, place Vogel, 80002 Amiens Cedex.
Tél : (16) 22.91.15.09.

ATF

Soirée Poétique Tunisienne le 2 mai à 20 H à la Maison des Jeunes, 16, place de la Résistance 93200 Saint Denis, M^o Denis, Porte de Paris. Des poètes liront leurs poèmes inédits et vente de recueil inédits et de calligraphies.

ATF : 44, rue Gay Lussac, 75005 Paris.
Tél : 42.80.44.13

ABONNEMENT

A retourner accompagné du règlement à :

CAIF. 46, rue de Montreuil 75011 PARIS

(10 N° / AN + ENVOI = 50 F)

NOM

ASSOCIATION

ADRESSE

DATE

ABONNEZ-VOUS 100 F/an Abonnement de soutien 50 F/an Abonnement simple